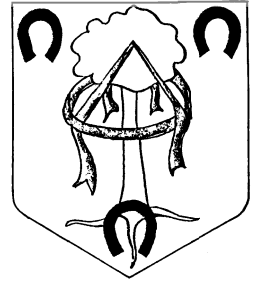


JUILLET 2015

Bulletin municipal N°105

Saint-Eloy



CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2015

Attribution des subventions 2015 :

Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la répartition des différentes subventions. Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, décide de les répartir de la manière suivante :

Association maison du cadran (2.25 par habitants)	506,25 €
Comité d'Animations - SAINT ELOY	250,00 €
Amicale des Retraités - SAINT ELOY	150,00 €
Association des Anciens Combattants - SAINT ELOY	70,00 €
Amicale des Maires du canton de DAOULAS	25,00 €
Association agréée pour la Pêche et la protection du Milieu Aquatique - DAOULAS	31,00 €
Société de chasse « l'Armoricaine »	25,00 €
Banque alimentaire du Finistère - QUIMPER	25,00 €
Secours Populaire - Comité du canton de DAOULAS	25,00 €
Croix Rouge Française - Landerneau	25,00 €
AFDI (aide au tiers monde)	25,00 €
APF 29 (Association des Paralysés de France)	25,00 €
FNATH Landerneau (accidentés de la vie)	25,00 €
Association France Alzheimer - Finistère	25,00 €
Entraide cancer - Finistère	25,00 €
Amicale pour le don du sang - Daoulas	25,00 €
ADAPEI du Finistère	25,00 €
SOS Amitié - BREST	25,00 €
Association des laryngectomisés et mutilés de la voix	25,00 €
NAFSEP (sclérosés en plaques)	25,00 €
Visite des malades dans les établissements hospitaliers	25,00 €
Enfance et partage - Quimper	25,00 €
Les restos du coeur - Finistère	25,00 €
Agriculteurs des bassins voisins de l'Elorn	25,00 €
Solidarité paysans du Finistère	25,00 €
Eaux et rivières de Bretagne	25,00 €
Bibliothèque sonore - QUIMPER	25,00 €
Alcool assistance	25,00 €
Association Uni Sons - Loperhet	25,00 €
AFM (asso française contre les myopathies)	25,00 €
Handball Ploudiry Sizun	25,00 €
Comité départemental de la Résistance et de la Déportation	25,00 €
Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles	25,00 €
Secours catholique du Finistère	25,00 €
Judo club du canton de Daoulas	25,00 €
BAM de Daoulas	25,00 €
Association les énervés du bout du monde	100,00 €
Fédération de Gouren Landerneau	25,00 €
Association de familles de traumatisés crâniens et cérébraux lésés du Finistère AFTC 29	25,00 €
Tennis club camfroutois	25,00 €
Association Dourdon	25,00 €
TOTAL	1982,25 €

Aménagement du bourg :

- Par délibération en date du 11 février 2011, la Communauté de Communes du Pays de Landerneau Daoulas a décidé d'apporter une assistance aux communes et syndicats de son territoire, pour l'élaboration de programmes d'investissements et leur suivi, des études aux travaux, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser le Maire à signer cette convention
- A l'issue de la présentation par le maire du cahier des charges relatif à la maîtrise d'œuvre le conseil par 9 voix pour et une abstention valide ce document.
- Le Conseil, à l'unanimité, autorise le Maire à lancer le marché de maîtrise d'œuvre concernant ce projet.

Choix d'une entreprise pour les travaux de couverture en mairie et salle polyvalente :

L'entreprise la mieux disante est la société Balcon de Hanvec pour un montant total de 14 778,68 € HT.
Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, valide le choix de cette entreprise pour effectuer ces travaux.

Prestation de numérisation des réseaux humides par la Communauté de Communes du Pays de Landerneau Daoulas :

La Communauté de Communes poursuit la démarche engagée de numérisation des réseaux d'eaux usées, d'eaux pluviales et d'eau potable sur les communes de son territoire.

Dans ce cadre, la Commune de SAINT ELOY souhaite faire numériser les documents en sa possession relatifs à ces réseaux. La CCPLD, en conformité avec la délibération n°2014-169 du 11/12/2014 prise par le Conseil Communautaire, propose de définir, par convention et pour chaque Commune, les modalités de prise en charge des frais liés au projet.

La Communauté prendra à sa charge les dépenses engagées dans le cadre de la procédure de marché public, le rapport d'analyse et la mise au format de la base ainsi que le coût de la prestation de numérisation du réseau d'eaux usées (prise de compétence communautaire de l'assainissement au 1er janvier 2013)

La commune prendra à sa charge le coût de la prestation de numérisation pour la part qui la concerne, réseau eaux pluviales et/ou eau potable.

A l'unanimité, le Conseil autorise le Maire à signer cette convention avec la CCPLD.

Montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité

Le montant de la redevance pour occupation du domaine public de la commune par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité n'avait pas été actualisé depuis un décret du 27 janvier 1956. L'action collective des autorités organisatrices de la distribution publique d'électricité a permis la revalorisation de cette redevance.

Le Maire propose au Conseil :

- de calculer la redevance en prenant le seuil de la population totale de la commune issu du recensement en vigueur depuis le 1er janvier 2015 ;
- de fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public au taux maximum prévu.

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, la proposition qui lui est faite.

Inscription au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) d'itinéraire(s) de randonnée empruntant des propriétés privées communales

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil le projet d'inscription du « circuit de Roc'h an Daol » au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR). Il informe le Conseil que cet itinéraire emprunte des chemins ruraux et autres propriétés appartenant au patrimoine privé de la commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Autorise le passage de randonneurs sur propriété privée communale ;
- Autorise le Parc naturel régional d'Armorique et les associations affiliées au comité départemental de randonnée pédestre à baliser l'itinéraire conformément au cahier des charges « *balisage et signalétique en randonnées* » du Conseil départemental;
- Demande l'inscription au PDIPR de l'itinéraire concerné et s'engage, à ce titre, à informer préalablement le Conseil départemental en cas d'aliénation ou de suppression d'un chemin rural, en lui proposant un itinéraire de substitution ;

Décision modificative pour le budget de la commune

Afin de permettre l'acquisition d'un nouveau logiciel en comptabilité et l'achat d'un vidéoprojecteur, il convient d'augmenter les crédits aux comptes 2051 et 2183 de la façon suivante :

INVESTISSEMENT

comptes	Augmentation de crédits	Diminution de crédit
231		2820
2051	2000 €	
2183	820 €	

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte cette décision modificative.

Décision modificative pour le budget de l'eau

Afin de permettre l'acquisition d'un parafoudre pour un montant de 1435.56 €, il convient de rajouter des crédits au compte 2158 de la manière suivante :

INVESTISSEMENT :

comptes	Augmentation de crédits	Diminution de crédits
2158	1436	
231		1437
458101	1	

Pour régulariser une annulation de recette, suite à un doublon, il convient de modifier le budget de la manière suivante :

FONCTIONNEMENT :

Comptes	Augmentation de crédits	Diminution de crédits
673	61	
615		61

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte ces décisions modificatives.

Participation au repas des écoles primaires année scolaire 2014/2015

Lors de sa délibération du 30 septembre 2011, le conseil municipal avait pris la décision de participer au coût des repas des enfants scolarisés dans les écoles primaires des autres communes.

Elle était octroyée de façon à obtenir un coût résiduel par repas de 4 euros.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accorder, à nouveau, cette subvention pour l'année scolaire 2014/2015, aux mêmes conditions financières.

RAPPORT ANNUEL SUR LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU ANNEE 2014

I- INDICATEURS TECHNIQUES:

Point de prélèvement: Depuis le 02/02/2012 la totalité du réseau est alimentée par la source de « Lann Ar Bourhis » (possibilité, en dépannage, de se connecter sur les réseaux des communes de IRVILLAC et HANVEC) - Réserve de 150 m3 constituée par la capacité des deux châteaux d'eau (Mescam Huella : 100 m3, Kerangoff: 50 m3)

Population desservie:

- Ensemble de la commune sauf les hameaux de: « Reun Roux » et « Kermenguy »
- hameaux situés sur le territoire de la commune de IRVILLAC: « Kerivoal », « Kerivoal Vian », « PN 550 ».
- hameaux situés sur la commune de LE TREHOU: « Coat Menec Huella », « Coat Menec Izella »

Soit une population totale d'environ 200 habitants.

Nombre d'abonnés : 107 - Nombre de branchements: 113 - Longueur du réseau: 14 kms

Vente en gros: commune de LE TREHOU: 530 m3 - commune d'IRVILLAC : 698 m3

Achat en gros : commune d'IRVILLAC : 27 m3 commune de HANVEC : 61 m3

Volume produit: 11688 + 27 + 61 = 11776 m3

Volume distribué: 9649 m3 + 530 m3 + 698 m3 + 95 m3 (purge+ lav/dét) + 60 m3 (cons bât com) = 11032 m3

Rendement du réseau : 93.68 % - **Indice linéaire de consommation :** 2.16

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale : 63

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau : 100 %

Qualité de l'eau:

- Qualité bactériologique : 5 analyses conformes sur 5 réalisées
- Teneurs en nitrates toutes inférieures à la concentration max. admissible de 50 mg/l - max. relevé: 6.9 mg/l
- PH moyen : 8.06

II- INDICATEURS FINANCIERS:

Prix de l'eau: Abonnement annuel: 60.50 € + 0.310 (redevance pollution) + 1.05 € par m3 consommé pour l'ensemble des consommateurs (tarif révisé chaque année par décision du Conseil Municipal).

Redevance Agence de l'eau: 420.00 € - **Redevance pollution :** 1682 €

Syndicat Bassin Elorn et Rivière de Daoulas: 472.00 €

Taxes d'analyses: 554.80 €

Facture d'eau pour une consommation moyenne de 150 m3 pour l'année: 60.50 + (150 x 1.36) = 264.50€

Recettes:

-Vente d'eau aux abonnés: 16 956.51 €

-Vente d'eau à IRVILLAC et à LE TREHOU : 915.61 € (consommation 2013)

Remboursement de la dette:

-Intérêts: 0 € - Capital: 0 €

Réalisations investissement 2014 : réfection du réseau (secteur de Fresbuzec) - changement des vannes et robinets de prise en charge entre Mescam Huella + Croas Hent Kergoarem.

SERVICES MUNICIPAUX ET COMMUNAUTAIRES

Urbanisme :

Déclaration préalable : MOAL Youenn (route de Cornouaille) : pose de deux fenêtres de toit

Eau

Nitrates : au 27 mai 2015 : 5,7 mg/l

Rappel au 24 février 2015 : 5,1 mg/l

Enfance/ Jeunesse

Un site intercommunal dédié à l'enfance / jeunesse existe. Il est animé par Gwen Le Gars (coordinateur enfance/jeunesse). N'hésitez pas à lui communiquer toutes les informations relatives à la vie de votre association, de votre école ...

Vous y trouverez également des explications sur les missions du coordinateur ainsi que les projets en cours.

Nous vous invitons à consulter ce site pour le rendre riche et dynamique ! www.vivreaupaysdedaoulas.fr

Trésorerie de Daoulas

Afin de tenir compte du développement de nouveaux modes de contact à distance, plus modernes et plus accessibles, la Direction Départementale des Finances Publiques du Finistère a décidé d'harmoniser au niveau départemental les horaires d'ouverture au public.

Par arrêté préfectoral du 30 mars 2015, les horaires d'ouverture du centre des finances publiques de DAOULAS ont été modifiés.

A compter du 1er juin 2015, ces horaires seront désormais les suivants :

lundi - mardi - jeudi : 8h30-12h / 13h30-16h

mercredi : 8h30 / 12h

Fermeture le vendredi

EHPAD Maison de retraite du Pays de Daoulas

Dans le cadre de l'animation, l'établissement recherche des bénévoles chanteurs pour animer un atelier (variété française/rétro).

Contact : Marie Stephan, animatrice de l'EHPAD au 02.98.25.94.00

Préfecture du Finistère

Risque de départs de feux - appel à la vigilance

Dans l'hypothèse de conditions climatiques particulières dans le département (absence de précipitations, températures élevées) le risque d'incendie est élevé. Le préfet du Finistère, Jean-Luc Videlaine appelle chacun à la plus grande vigilance et au respect des règles élémentaires de précaution. Il est en particulier demandé :

- de ne pas procéder à des brûlages de végétaux et d'une manière générale à tout brûlage en extérieur,
- de ne pas jeter de mégots de cigarettes dans les espaces extérieurs ou le long des voies de circulation,
- de ne pas allumer de feux (barbecue....) dans les espaces naturels.

Si vous êtes témoin d'un départ de feu : informez les pompiers rapidement (18) et le plus précisément possible. La protection de chacun dépend de l'attitude responsable de tous.

NOUVELLES DES ASSOCIATIONS

Amicale des retraités

La sortie du Club s'est déroulée le 20 mai en direction de Pont-Aven, ville de peintres comme Gauguin, ruelles fleuries, anciens moulins, biscuiterie, puis la pointe de Trevignon et le village de Kerascoët. Repas à Concarneau, après-midi croisière d'une heure sur le Popey IV dans la baie de Concarneau et enfin visite de la ville close.

La journée de l'amitié du secteur Haut Elorn se fera le jeudi 27 août à Sizun, inscriptions au repas avant le 15 août. Le Club de Saint Eloy devra aider Sizun pour l'organisation et le service.

Le samedi 19 septembre à Saint Eloy : fête de la pétanque, une partie le matin à 10h30, puis déjeuner au restaurant la Cuisine à la gare de Hanvec ; 3 parties l'après-midi, repas sur inscriptions.

Le vendredi 13 novembre à 14h au Family de Landerneau - voyage aux îles Polynésiennes - tarifs groupe aînés ruraux 28 €, réservations par ordre d'arrivée (450 places).

Le 1^{er} septembre, le Club propose une sortie direction le lac de Guerledan, en association avec le Tréhou et La Martyre pour 49 €. Réponse souhaitée pour le jeudi 6 août.

Comité d'animations

Concours de PETANQUE

1^{er} concours : le mardi 14 juillet – 12 doublettes

1^{er} Laurent SANQUER (Le Tréhou) et Jean ABALAIN (Sizun)

2^{ème} François AZOU (Le Tréhou) et Jacques BRARD

3^{ème} Jean MIORCEC (Le Tréhou) et Jacques GUENOLE (Sizun)

4^{ème} Pascal POULIQUEN (Ploudiry) et Alexandre BERDER (Sizun)

5^{ème} Jean Yves ROMEUR (Sizun) et Jean Pierre LIZIARD

6^{ème} Rémi DELAHAYE et Pascal DIVERRES (Saint-Cadou)

7^{ème} Josette JACQ (Sizun) et Jean Pierre DENISE (Sizun)

2^{ème} concours : le samedi 15 Août, à 14 H 00

3^{ème} concours : le samedi 29 Août, à 14 H 00

Remise des trophées Dominos et Pétanque et distribution des bénéfices le samedi 26 septembre.

Assemblée Générale

Elle aura lieu à 18 H 30 le samedi 24 octobre.

Concours de DOMINOS Hiver 2015 – 2016

1^{er} concours : Le samedi 21 novembre

2^{ème} concours : Le Samedi 12 décembre

3^{ème} concours : Le samedi 16 janvier 2016

4^{ème} concours : Le samedi 6 février 2016

5^{ème} concours : Le samedi 5 mars 2016

Tous les concours débiteront à 14 H 00 et seront disputés en 5 parties de 10. Les équipes seront comme d'habitude constituées à la mêlée.

A l'instar des autres années le bénéfice sera distribué entre 4 associations :

- L'amicale des anciens de SAINT-ELOY,
- Le club de loisirs de la Mignone – LE TREHOU
- L'U.N.C. LE TREHOU – SAINT-ELOY
- Le comité d'animations de SAINT-ELOY

Bibliothèque

La bibliothèque est ouverte tous les samedis et dimanches de 10h à 12h avec une fermeture le 15 août, l'entrée est libre et la consultation de livres, l'utilisation de jeux de société, ou la connexion wi-fi (ordinateurs en libre-service) sont gratuites. Pour un emprunt, la cotisation est de 8 euros/adulte et de 3 euros/enfant par an.

ANNONCES DIVERSES

Association War Hentchou –IRVILLAC

A l'occasion du 70^e anniversaire de la Libération, War Hentchou édite un ouvrage : « IRVILLAC – La seconde guerre mondiale » (Tome 5).

Ecrit par Gilbert Crenn avec la collaboration de Patrick Le Hénaff, l'ouvrage (54 pages) présente l'ensemble des éléments connus, intéressant Irvillac et son environnement, sur la période 1939-1945. Il traite également des événements survenus dans des communes voisines et ayant un lien avec Irvillac : c'est ainsi que sont racontés l'attaque du manoir de Kerisit à Daoulas (5 août 1944), les combats de Brasparts et du Tréhou (16 août 1944).

L'ouvrage est enrichi de nombreuses photographies dont plusieurs sont inédites.

En vente, à compter du 1^{er} mai, à la mairie d'Irvillac, à la boulangerie-épicerie, ou au Connemara – 10 €.

L'association Log'ado, été 2015

L'association organise des animations tous les jours du lundi 6 au vendredi 31 juillet, ainsi que du mardi 18 août au vendredi 28 août !

Pour participer aux activités les pré-ados/ados doivent être âgés entre 9 et 17 ans habitant les communes de Logonna, Irvillac, l'Hôpital-Camfrout, Daoulas et Saint Eloy. Adhésion : 15 € par famille.

Il reste des places pour certaines activités. Programme disponible sur le site de l'association : www.logado.fr

Renseignements et inscriptions au 06 77 17 93 07 auprès de Karine GUEDES

Log'Ado , 1 rue des écoles , 29 460 LOGONNA DAOULAS. Mail : logado@sfr.fr

Musée du Léon à LESNEVEN

Le Musée du Léon propose une nouvelle exposition temporaire sur le thème « Sommes-nous tous de la même famille ? ». Cette exposition, réalisée par l'Espace des Sciences de Rennes, sera visible du 2 mai au 31 octobre 2015 au Musée du Léon à Lesneven. Une expo, des animations, des jeux, des films, ... à découvrir en famille ou entre amis ! »

Horaires : Mai / Juin / Sept / Oct : du lundi au samedi, de 9h30 à 12h30 – de 14h à 17h30. Juillet / Août : du lundi au samedi, de 9h30 à 12h30 – de 14h à 18h et dimanche de 9h30 à 12h30.

Tarifs : 3€/adulte, gratuit pour les moins de 14 ans.

Plus d'infos sur www.museeduleon.com"

Sorties « Découverte du Léon »

Tous les jeudis de l'été, le musée du Léon vous propose une balade thématique complète en car qui vous permet de découvrir en groupe les richesses du Léon. Une vraie découverte insolite du Léon !

Renseignements et inscriptions : 02.98.83.01.47 - museeduleon@gmail.com

Chèque Sport 2015/2016 : pour bouger sans se ruiner !

La Région Bretagne lance cette année encore le dispositif Chèque sport pour inciter les jeunes bretons âgés de 16 à 19 ans à fréquenter davantage les terrains et les salles de sport. Pour bénéficier d'une réduction de 15€, suivez le guide !

Cette année, à compter du 1er juin, les jeunes nés en 1997, 1998, 1999 et 2000 peuvent à nouveau retirer leur chèque sur jeunes.bretagne.bzh et le faire valoir auprès des 4 800 clubs partenaires.

Activités Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) de Loperhet

Nature et Poneys pour les 6 - 12 ans : Vivre de merveilleuses aventures avec d'autres enfants, jouer dans les bois entourant le centre, percer les secrets de la nature en s'amusant, construire des cabanes, jouer avec les arbres, fabriquer des objets de ses mains. C'est aussi découvrir l'univers du cheval...

Séjour en internat : 355 € - En Externat : 260 € Adhésion familiale : 18 €

CPIE Vallée de l'Elorn - 02 98 07 03 74 - www.cpie-elorn.net

La place s'anime à Landerneau

Pour sa 6e édition, la Place s'anime met les petits plats dans les grands !

Du 17 au 31 juillet, la place Général de Gaulle sera piétonne et deviendra l'espace de prédilection des enfants et des familles, chaque mercredi, jeudi et vendredi. Entre les séances de maquillage, les jeux traditionnels et populaires, les animations récréatives et les spectacles, il est fort à parier que les bambins ne vont pas s'ennuyer.

Nouveauté 2015, la reproduction d'un marché à l'échelle des enfants et notamment des étals de fruits et de légumes. Un spectacle, à partir de 4 ans, sera également proposé. Mercredi 29 juillet, « Entre le zist et le geste » offrira une séquence de cirque acrobatique burlesque. Tout commence par un doute. Pris par la nécessité de continuer le spectacle, les deux acrobates s'empêtrent dans des situations de plus en plus saugrenues.

La Place s'anime est organisée par la Ville de Landerneau, la Maison du tourisme, la Maison pour tous/Centre social et Landerneau Boutiques.

En savoir + : Mairie – service culturel 02 98 20 29 10

Maison du Tourisme 02 98 85 13 09 www.ville-landerneau.fr

ABI Taxis ambulances

Installée depuis cinq ans avec deux taxis de la commune de Daoulas, A.B.I. TAXIS AMBULANCES, dispose d'une ambulance de type ASSU, et un VSL. Ces véhicules stationnent à Irvillac, au sein de nos nouveaux locaux.

Rayonnant sur tout le Pays de Daoulas, nous pourrions répondre aux demandes de transports d'urgence, transports allongés, et transports assis, pour les consultations, entrées/sorties d'hospitalisation, kinés, ...

Nous assurons également les gardes pour le SAMU centre 15 sur le secteur 7 (14 communes, de LOPERHET jusqu'à SAINT SEGAL au sud et BOTMEUR au nord).

Vous pouvez nous contacter pour toute question sur les modalités de prise en charge des transports par l'Assurance Maladie, ou demande de renseignements divers au 02 98 25 78 83, ou nous retrouver à notre permanence au 2 route du Tréhou à IRVILLAC.

Abbaye de Daoulas : l'exposition « Une journée Particulière »

Une exposition particulière à Daoulas la municipalité, l'association « Prim'Vers et Prose » et l'Abbaye de Daoulas se sont associées pour vous offrir tout l'art du photographe Gérard Uféras sur le thème de l'Union.

L'exposition intitulée « une journée particulière », organisée par l'Abbaye de Daoulas prend place dans ses jardins et s'invite aussi dans notre ville au détour de vos maisons, commerces et autour de l'étang.

Les photographies de Gérard Uféras témoignent de ces moments forts qui marquent l'histoire d'un mariage, des préparatifs jusqu'à la fête en passant par la cérémonie civile ou religieuse.

Les instants saisis par l'œil du photographe traduisent avec subtilité la joie et la liesse.

Laissez-vous surprendre ! Exposition dans les jardins de l'Abbaye et dans les rues de Daoulas jusqu'à la fin septembre. Pour vous guider, des plans de balade sont disponibles dans les commerces.

Cours de breton :

L'association Ti ar Vro Landerne-Daoulaz propose des cours de breton pour cette année 2015-2016 à la salle municipale (1^{er} étage) quai du Léon à Landerneau.

Renseignements et inscriptions au carrefour des associations à Landerneau le samedi 5 septembre ou par mail tiarvrolanderne-daoulaz@gmail.com 06 33 62 75 15

Multi-services : jardin, paysage et bricolage

Jeune homme sérieux propose ses services pour réaliser tous travaux d'entretien et travaux divers dans votre jardin tout au long de l'année. Règlement en Chèque Emploi Service Universel (C.E.S.U). N'hésitez pas à me contacter pour plus de renseignement au : 06.68.59.21.73 ou par mail rodolphemeiffren.cesu@live.fr.

Parc Naturel Régional d'Armorique : notre biodiversité a du goût !

Samedi 26 septembre 2015 - Le Faou - de 10h à 19h

Venez découvrir les saveurs des produits locaux issus des races et variétés bretonnes et rencontrer celles et ceux qui préservent et valorisent au quotidien notre patrimoine gastronomique régional : éleveurs, restaurateurs, transformateurs, collectivités, associations...

Toute la journée : marché de producteurs, présentation d'animaux de races bretonnes et de variétés locales, dégustations, ateliers culinaires, démonstrations, animations pour les enfants, tables rondes, café/rencontre avec les éleveurs, stands d'informations...

Mais aussi : le concours national du mouton d'Ouessant et la remise des prix du concours des prairies fleuries.

Entrée gratuite – restauration sur place à midi

Pour en savoir plus : Parc naturel régional d'Armorique.

Tél. 02 98 81 90 08 – Retrouvez le programme sur : www.pnr-armorique.fr

Médecins de garde

La nuit, les week-ends et les jours fériés vous devez composer le 15 (les services de garde débutent le samedi à 13 h). Selon l'urgence et les besoins, vous serez orientés par téléphone vers un médecin ou un service d'urgence.

Pharmacies de garde

En composant le 3237, on vous indiquera la pharmacie de garde la plus proche.